

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	03	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	021	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.2	Décisions budgétaires délibération afférente aux actes budgétaires

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

13

Séance Publique ordinaire du **27 mars 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, les vingt-sept mars à 18H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 17 mars 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, MM. Thierry THOREAU, Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Laurianne DUCASSÉ
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
Mme Claire TRAMOND à M. Frank GOBBATO

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Budget Annexe Assainissement
Proposition d'affectation des résultats 2022

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

SECTION D'EXPLOITATION

Résultats de l'exercice 2022 qui est égal au compte 12 « Résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	A	88 387,74 €
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	B	238 938,09 €
Résultat d'exploitation cumulé au 31/12/2022	A + B	327 325,83 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	C	663,92 €
--	---	----------

Restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	D	0 €	
Dépenses				Recettes
0 €				0 €

Excédent de financement de la section d'investissement	C + D	663,92 €
--	-------	----------

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'affecter au budget pour 2023, le résultat de l'exercice 2022 de la façon suivante :

1 – le résultat d'investissement est affecté sur la ligne budgétaire 001 « Solde d'exécution positif »	C + D	663,92 €
2 – le surplus est affecté en recettes d'exploitation et porté sur la ligne budgétaire 002 « Résultat d'exploitation reporté »	A + B	327 325,83 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,


Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES


Le Maire,
Xavier BALLEGNEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 3 AVR. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 3 AVR. 2023